

RAPPORT ANNUEL **2017** DE L'OMBUDSMAN

Nombre de plaintes résolues par l'ombudsman de la Banque Canadian Tire

2017	T1	T2	T3	T4	TOTAL
	2	2	2	0	6

Nombre moyen de jours ouvrables pour régler une plainte auprès de l'ombudsman de la Banque Canadian Tire

2017	T1	T2	T3	T4	MOYEN
	21	8	60	N/A	30

Le bureau de l'ombudsman de la Banque Canadian Tire a pour objectif de résoudre les plaintes dans les 30 jours ouvrables qui suivent leur réception.

Nombre de plaintes qui ont été, et n'ont pas été réglées, à la satisfaction du plaignant

2017	→	Nombre de plaintes qui ont été réglées par le bureau de l'ombudsman de la Banque Canadian Tire à la satisfaction du plaignant	Nombre de plaintes qui n'ont pas été réglées par le bureau de l'ombudsman de la Banque Canadian Tire à la satisfaction du plaignant et que le plaignant a transmises à l'ombudsman des services bancaires et d'investissement ("OSBI")
		5	1*

* L'OSBI appuie les conclusions et la position finale du bureau de l'ombudsman de la Banque Canadian Tire et a fermé le dossier en conséquence.

Pour consulter le rapport annuel des années précédentes, veuillez cliquer sur le lien suivant : ctfs.com/ombudsmanreports-fr